

Le résultat financier de cette opération est le suivant :


Montant initial du marché HT	16 550,00 €
Montant de l'avenant n°3	2 900,00 €
Montant du nouveau marché HT	19 450,00 €
Montant du nouveau marché TTC	23 340,00 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Donne son accord pour la passation de l'avenant n°3 conclut avec le cabinet Hangar21 présenté ci-avant ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.



Pour ~~E~~ Extrait Conforme
En Mairie, le 7 avril 2016


Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens